

## **Education Prioritaire :**

Malgré nos demandes, le rectorat n'a pas organisé un Groupe de Travail sur ce sujet, alors que les enjeux pour les élèves et les personnels sont très lourds et mériteraient un débat bien plus long qu'un point à l'ordre du jour de ce CTA. Il convient que ces opérations se fassent dans la plus grande transparence pour ne pas donner un sentiment d'iniquité pour les personnels comme pour les familles.

De nombreuses questions se posent sur la part retenue pour chaque indicateur pour le classement des collèges et sur le choix final du rectorat. En faisant le choix de ne lister que les seuls collèges, la situation des écoles isolées n'est pas non plus étudiée alors que certaines pouvaient relever de l'Education prioritaire indépendamment de leur collège de rattachement. Par ailleurs, ces indicateurs ne prennent pas en compte la ruralité, spécificité de notre académie. Il faut intégrer un indice de ruralité qui viendrait rééquilibrer l'indice ZUS, celui-ci écartant de fait les collèges ruraux.

Au regard des indicateurs choisis et du classement, de nombreux collèges sont légitimes à devenir REP ou REP+, mais d'autres établissements sont tout aussi légitimes à rester dans l'Education Prioritaire.

Pour les établissements qui sortiraient de l'Education Prioritaire, il est indispensable de prévoir un accompagnement en termes de moyens humains et matériels et indemnitaires pour leurs personnels. Il en va de même pour les établissements qui étaient accompagnés jusqu'à présent.

Pour la FSU, il est évident que l'enveloppe académique est insuffisante et résulte d'un choix politique, à savoir conserver nationalement un nombre constant de REP et REP+, une gestion à moyens constants de la pénurie, dans le cadre d'une politique d'austérité. Les académies rurales ne doivent pas faire les frais d'un redéploiement national des moyens de l'Education Prioritaires. Comme nous le disions déjà l'an dernier «Il ne peut y avoir rénovation de l'Education Prioritaire à moyens constants ! »